

## Frais de scolarité - Année scolaire 2014 / 2015

FRAIS de SCOLARITE		Trimestre	Année
		Montants en Euros	
<b>Frais d'étude de dossier (nouveaux inscrits)</b>			380,0
<b>MATERNELLE</b>	Frais d'inscription ou de réinscription : 1er versement (1)		350,0
	Frais de scolarité toutes sections - journée complète	1850,0	5550,0
	Frais de scolarité toutes sections - matinée	1550,0	4650,0
<b>PRIMAIRE</b>  Frais de scolarité (2)	Frais d'inscription ou de réinscription : 1er versement (1)		370,0
	12ème (journée complète), 11ème, 10ème	1885,0	5655,0
	12ème - matinée	1680,0	5040,0
	9ème, 8ème, 7ème	2050,0	6150,0
	Primaire bilingue		<i>En cours de mise en place</i>
<b>COLLEGE</b>  Frais de scolarité (2)	Frais d'inscription ou de réinscription : 1er versement (1)		510,0
	6ème, 5ème	2070,0	6210,0
	4ème, 3ème	2310,0	6930,0
	<u>Collège Hattermer Bilingue</u>		
	6ème bilingue	3150,0	9450,0
	5ème bilingue	3250,0	9750,0
4ème et 3ème bilingues		<i>En cours de mise en place</i>	
<b>LYCEE (séries S, ES, L, STD2A)</b>  Frais de scolarité (2)	Frais d'inscription ou de réinscription : 1er versement (1)		700,0
	<u>Hattermer Pilote et Intensif</u>		
	2ndes, 1ères	2650,0	7950,0
	Terminales	2800,0	8400,0
	Filière bilingue et Baccalauréat International		<i>En cours de mise en place</i>
<b>Frais annuels obligatoires</b>	"English Tests" organisés avec le British Council (Collège et Lycée)		185,0
PRINCIPALES OPTIONS et FRAIS FACULTATIFS		Trimestre	Année
		Montants en Euros	
<b>MATERNELLE</b>	Garderie (17h à 18h - 4h/sem.)	340,0	1020,0
	HATTEMER Découvertes pour Maternelles et Primaires pendant vacances scolaires - 9h - 17h hors fériés (3)	750,0 par semaine	
<b>PRIMAIRE</b>	12ème : garderie (17h - 18h - 4h/sem)	340,0	1020,0
	Etudes dirigées du soir (17h-18h - 4h/sem)	350,0	1050,0
<b>COLLEGE</b>	Etudes dirigées du soir (17h-18h - 4h/sem)	350,0	1050,0
	Module "remise à niveau" trimestriel : 2h / semaine / matière (3)	390,0	-
	3ème langue vivante "intensive" : 2h / semaine additive (3)		<i>Selon effectifs</i>
<b>LYCEE</b>	Cours de Méthodologie		<i>Inclus dans la scolarité</i>
	Etudes		<i>Inclus dans la scolarité</i>
	Module "remise à niveau" trimestriel : 1h / semaine / matière (3)	195,0	-
	Option facultative Baccalauréat (dès la 1ère) : Musique, Arts Plastiques, Histoire de l'Art, Audiovisuel, Théâtre		<i>Inclus dans la scolarité</i>
3ème langue vivante "intensive" : 2h / semaine additive (3)		<i>Selon effectifs</i>	
<b>COURS PARTICULIERS</b>	Primaire : 1h de cours. Selon validation du Responsable pédagogique.	55,0 / heure	
	Secondaire : 1h de cours. Selon validation du Responsable pédagogique.	75,0 / heure	
<b>STAGES INTENSIFS (3)</b>	Stages de pré-rentrée Primaire (12h / semaine)	320,0 / semaine	
	Stages Intensifs Secondaire en Anglais Oral - vacances scolaires (10h / semaine)	}	280,0 / semaine / matière
	Stages de pré-rentrée Secondaire (10h / matière / semaine), choix parmi plusieurs matières		
Stages Intensifs Secondaire - vacances scolaires (10h / matière / semaine), choix parmi plusieurs matières			
<b>RESTAURATION</b>	Demi-pension 4 jours	440,0	1320,0
	Demi-pension 5 jours	550,0	1650,0
	"Lunch-box"	390,0	1170,0
<b>ACTIVITES PERISCOLAIRES (4)</b>	Activités et Ateliers Hattermer : Ecriture, Théâtre, Cinéma, Investissement, Echec, Judo...	130,0	390,0
	"Les Mercredis Culturels Hattermer" (Visites culturelles avec conférencière de l'Ecole du Louvre)		390,0
	Voyages hors cursus pédagogique		<i>Tarifs selon programme</i>
	<u>Ecole de musique Hattermer</u>		
	- instrument individuel	130,0	390,0
	- instrument individuel + chorale + formation musicale	360,0	1080,0
- cours complets : instrument + chorale + formation musicale + cours particulier	490,0	1470,0	

**SCOLARITES à HORAIRES AMENAGES**
**Trimestre Année**

Montants en Euros

Frais d'étude dossier (nouveaux inscrits)		380,0	
La scolarité aménagée se met en place après validation pédagogique par la Direction.			
<b>PRIMAIRE</b>	Participation au "Grand cours" hebdomadaire (1h30 par semaine)	980,0	2940,0
<b>PRIMAIRE et SECONDAIRE</b>	Entre 9 heures et 16 heures de cours / semaine	75% des frais de scolarité	
	Moins de 9 heures de cours / semaine	50% des frais de scolarité	

- (1) Frais d'inscription ou de réinscriptions pour garantir la place de l'élève correspondant au premier versement en sus des frais de scolarité.  
 (2) Selon les niveaux : entre 1 et 2 voyages pédagogiques obligatoires sont prévus durant l'année, en sus de la scolarité (prix maximum 350 € / voyage).  
 (3) Effectif minimum : groupes de 8 inscrits.  
 (4) La liste de ces activités est non exhaustive. Les activités sont dépendantes d'un effectif minimum inscrit.

\* \* \*

**PRINCIPALES CONDITIONS D'APPLICATION**
**Politique de réduction pour les familles nombreuses**

La politique de réduction est valable pour l'année scolaire concernée. Elle annule et remplace la précédente. Les réductions ne sont pas cumulables, la plus avantageuse est seule applicable. Les réductions ne s'appliquent que sur les frais de scolarité (hors premiers versements et hors frais de dossiers). Contacter la Direction pour toute information.

**Principales conditions générales de service et de règlement intérieur**

Tenue et vie collective : les élèves doivent être en tenue correcte et soignée.

Sanctions : il importe qu'une bonne discipline règne dans les classes. Les élèves qui n'observent pas ce règlement sont passibles de sanctions voire d'exclusion.

Inscriptions : il est entendu que toute fausse déclaration indiquée lors de l'inscription peut entraîner la résiliation du contrat ainsi que le renvoi de l'élève de l'établissement.

Règlement et discipline : les Parents et les élèves s'engagent à respecter les termes et conditions du document intitulé « Conditions Générales de Service - Règlement intérieur et discipline » dont ils déclarent avoir pris connaissance et en accepter les termes. Hattermer se réserve le droit d'exclure tout élève, notamment si ce règlement intérieur n'était pas appliqué, si les règles de discipline n'étaient pas respectées, si le niveau scolaire et l'implication de l'élève dans son travail n'étaient pas suffisants.

**Frais de scolarité**

Les tarifs sont en Euros, valables pour l'année scolaire : ils annulent et remplacent les précédents. Les frais d'inscription ne sont pas déductibles des frais trimestriels. Les frais d'inscription et les frais d'étude de dossier sont non remboursables, quel que soit le motif de la non-inscription de l'élève : ces versements resteront acquis à Cours HATTEMER, à titre d'indemnité forfaitaire, définitive et irréductible. L'inscription d'un élève est prise pour l'année entière. Tout trimestre commencé est dû en totalité. Des frais de voyages de classes ou autres projets pédagogiques pourront être ajoutés en sus des frais de scolarité après information par l'équipe enseignante. Les frais de scolarité doivent être payés à réception de facture chaque trimestre : ils peuvent être payés par prélèvement automatique, par chèque ou carte bleue, exceptionnellement en espèces dans les limites légales. En cas de non-paiement aux dates prévues, la Direction se réserve le droit de ne pas accepter l'élève en classe. Toute inscription emporte adhésion au règlement intérieur de l'établissement et à nos conditions générales de service.